



Volume 8 no 42 | 26 juin 2024

Fonction publique

L'entente de principe acceptée à 95%

Québec, le 21 juin 2024 — Les 26 000 membres de la fonction publique représentés par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont approuvé l'entente de principe intervenue avec leur employeur à 95 %. Le taux de participation était de 83%.

Rappelons que la convention collective était échue depuis le 31 mars 2023. Le nouveau contrat de travail est d'une durée de cinq ans et se terminera donc le 31 mars 2028.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)



Dans les médias

[Secteur public : les 26 000 professionnels du SPGQ approuvent l'entente de principe](#), Radio-Canada, 21 juin 2024

[Fonction publique : les membres du SPGQ approuvent l'entente de principe à 95 %](#), La Presse, 21 juin 2024

[L'entente de principe approuvée à 95 % par les membres du SPGQ](#), La Tribune, 21 juin 2024

[«Gains importants»: 26 000 professionnels de la fonction publique approuvent une entente de principe](#), TVA, 21 juin 2024

[Les membres du SPGQ ont approuvé l'entente de principe à 95 %](#), MSN, 21 juin 2024

[L'entente de principe approuvée à 95 % par les membres du SPGQ](#), Le Soleil, 21 juin 2024

[Les membres du SPGQ approuvent l'entente de principe conclue avec Québec](#), Le Devoir, 21 juin 2024

[«Gains importants»: 26 000 professionnels de la fonction publique approuvent une entente de principe](#), Journal de Québec, 21 juin 2024

[«Gains importants»: 26 000 professionnels de la fonction publique approuvent une entente de principe](#), Journal de Montréal, 21 juin 2024

[L'entente de principe approuvée à 95 % par les membres du SPGQ](#), Le Quotidien, 21 juin 2024

[L'entente de principe approuvée à 95 % par les membres du SPGQ](#), La Voix de l'Est, 21 juin 2024

[Les membres du SPGQ ont approuvé l'entente de principe à 95 %](#), L'Actualité, 21 juin 2024

Chapeau, les filles!

Félicitations à Justine Ouellet

Le SPGQ est heureux d'avoir remis une bourse de 3000\$ à Justine Ouellet, étudiante au baccalauréat génie civil de l'Université du Québec à Rimouski, dans le cadre du concours *Chapeau, les filles!*

Le concours *Chapeau, les filles!* souligne la volonté et le travail des étudiantes inscrites dans une discipline des sciences ou du génie qui se dirigent vers l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.



Le concours :

- valorise les femmes qui choisissent un métier traditionnellement masculin;
- récompense leurs efforts;
- favorise la réussite des étudiantes dans un groupe à prédominance masculine;
- propose des modèles féminins hors des sentiers battus.

En savoir plus sur le [concours Chapeau, les filles!](#)

Gagnez votre abonnement à la SEPAQ

Le SPGQ, c'est dans ma nature

RAPPEL - Signez votre carte de membre numérique du SPGQ d'ici au 2 juillet 2024 et courez la chance de gagner l'une cinq [cartes annuelles des parcs nationaux du Québec](#).

Pourquoi passer à la carte numérique virtuelle?



1. **Écologique** : réduisez votre empreinte carbone éliminant l'impression et le transport de votre carte de membre.
2. **Pratique** : accédez à votre carte de membre à tout moment et en tout lieu, depuis votre cellulaire ou un ordinateur.
3. **Sécurisé** : vos informations sont protégées par des technologies de cryptage avancées, garantissant la confidentialité de vos données personnelles.
4. **Économique** : réduisez les coûts d'impression et de distribution, permettant au syndicat de réinvestir ces ressources dans les services et les avantages pour ses membres.
5. **Avantageux** : profitez des [avantages](#) de votre syndicat tout en contribuant à la défense et à l'avancement des droits du personnel professionnel.

Concours Le SPGQ, c'est dans ma nature

D'ici au 2 juillet 2024, la signature de votre carte de membre vous permettra non seulement de poser un geste pour la planète, mais aussi de courir la chance de profiter de la nature dans les parcs nationaux québécois. En effet, cinq cartes annuelles des parcs nationaux du Québec sont tirées parmi les personnes qui auront signé leur carte de membre numérique. Vous pourrez ainsi profiter d'un accès d'un an dans les magnifiques parcs nationaux québécois.

Comment ça marche?

- **Signature en ligne** : signez votre carte de membre virtuelle du SPGQ en cliquant sur votre lien personnalisé.
- **Validation rapide** : une fois votre demande approuvée, vous pourrez télécharger votre carte de membre.
- **Accès facile** : conservez votre carte sur votre appareil mobile ou imprimez-la si nécessaire.
- **Inscription** : vous serez automatiquement inscrit au concours *Le SPGQ, c'est dans ma nature* si vous signez votre carte de membre du SPGQ avant le 2 juillet.

Bonne chance!

« À moi la route », un concours exclusif pour les membres du SPGQ!

Partenaire] La Personnelle offre aux membres du SPGQ un concours exclusif qui vous mènera loin. Courez la chance de gagner l'un des **2 chèques de 1 000 \$** qui pourrait vous permettre de vivre une escapade routière!

Grâce au partenariat entre la SPGQ et La Personnelle, profitez de tarifs préférentiels et d'un service hors pair pour vos besoins en **assurances auto et habitation**.



Comment participer?

- Demandez une soumission d'assurance auto ou habitation et votre inscription sera instantanée!
- lapersonnelle.com/concoursSPGQ
1 888 476-8737
- Vous faites déjà partie de notre clientèle?
Votre inscription au concours est automatique.

Les tirages auront lieu les 15 août et 12 décembre 2024.

Bonne chance!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La PersonnelleMD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Le concours est exclusif aux membres du SPGQ admissibles au régime d'assurance de dommages de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto ou habitation ou qui détiennent déjà une police d'assurance, du 1er mai jusqu'au 31 juillet 2024 pour le 1er tirage et jusqu'au 30 novembre 2024 pour le 2e tirage. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, un chèque de 1 000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les personnes gagnantes doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 30 novembre 2024, 23 h 59 (heure de l'Est). Pour les détails et le règlement complet, consultez lapersonnelle.com/concoursSPGQ.

Ce courriel vous est transmis par le SPGQ au nom de La Personnelle, située au 6300, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6V 6P9, 1 888 476-8737.

Pérennité

Préparez-vous à faire des choix!

Rappel - Le SPGQ est à la croisée des chemins et des choix importants devront être faits dans les prochains mois. Voici trois vidéos pour en savoir plus :

- [Avenir du SPGQ : mot du président](#)
- [Présentation à la délégation du 23 janvier](#)
- [Situation financière du SPGQ et propositions](#)

Pour en savoir plus, consultez la [page sur la pérennité du SPGQ](#).

Prochain congrès du SPGQ

Marche à suivre pour faire une proposition

RAPPEL – La délégation se réunira en congrès les 9, 10, 11 et 12 avril 2025 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'information. Tout cela dans le but d'établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre à la secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à josee.neron@spgq.qc.ca.

Elles doivent obligatoirement parvenir à Josée Néron, secrétaire du SPGQ, avant le 9 septembre 2024 à 16 h 30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 9 novembre 2024. Cet avis doit également être transmis à tout membre du SPGQ qui en fait la demande à la secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. [Cliquez ici pour accéder au gabarit.](#)

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter sa personne déléguée qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée à la secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Calendrier

- 10 septembre en ligne — Conférence pour les membres — [Le SPGQ et ses services dédiés aux personnes professionnelles](#)
- 19 septembre en ligne – Formation pour les membres – [Boostez votre efficacité professionnelle – Microsoft Excel](#)
- 26 septembre à Québec – Instance – [Conseil d'unité d'accréditation de la fonction publique](#)
- 26 et 27 septembre à Québec – Instance – [Conseil syndical](#)
- 10 octobre en ligne – Formation pour les membres – [Boostez votre efficacité professionnelle – Microsoft One Drive et SharePoint](#)
- 1er novembre en ligne – Instance – [Conseil syndical](#)

[VOIR LE CALENDRIER COMPLET](#)

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)
7, rue Vallière
Québec (Québec) G1K 6S9
